

La lettre de la filière des étangs de la région Centre-Val de Loire

Numéro 5 - 1er trimestre 2022

AU SOMMAIRE

- Fin du CTZH Brenne
- Nouvelles fiches pour le cahier du pisciculteur
- Journée technique : transformation du poisson d'étang
- Tour d'étang sur un prototype d'effaroucheur autonome du cormoran
- Arrivée d'une nouvelle animatrice à la FAREC
- Points sur les aides aux investissements
- La pisciculture de Brenne classée au patrimoine UNESCO
- Visites de pêches à destination du grand public
- Consultation publique sur les EEE

EDITO



Toute l'équipe de la FAREC vous présente ses **meilleurs vœux pour 2022** ! Après 2 années entrecoupées par des périodes de confinements et de couvre-feux, nous

espérons tous que 2022 verra un retour à une vie plus "normale".

Après une longue absence, c'est un programme dense qui vous attend au menu de cette première lettre d'information 2022. Dense, comme l'équipe de la FAREC qui s'est renforcée depuis début janvier mais aussi comme les actions qui sont menées au sein du Cap Pisciculture d'étang, en dépit des incertitudes et des contraintes de la crise sanitaire.

Souhaitons que 2022 soit une année de réalisations et d'avancées et commençons l'année avec une bonne résolution : celle de reprendre la diffusion régulière de cette lettre d'information, de poursuivre toutes nos autres actions... et d'en initier de nouvelles!

Belle année à tous!

Fin du CTZH Brenne



Le Contrat Territorial Zones Humides (CTZH) Brenne est un outil multi-thématique, multi-partenaire de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), visant à fédérer les acteurs du territoire autour de la réalisation d'un programme d'actions permettant d'atteindre les objectifs de bon état écologique des zones humides sur les sous bassins hydrographiques concernés. Il vient d'arriver à son terme cette année après 5 ans de mise en oeuvre. De nombreuses actions destinées ont ainsi pu être menées par différents acteurs du territoire (PNR Brenne, Réserve de Chérine, Chambre d'Agriculture etc...). La FAREC était maître d'ouvrage d'une action s'intéressant aux vidanges de chaînes d'étang. Leur impact

est en effet, à ce jour et au regard de la littérature scientifique disponible, peu connu et surtout il n'existe aucune méthode répétable et fiable permettant de l'évaluer.

Le bureau d'études Ecolimneau, sous la direction de la FAREC, a donc élaboré et testé un protocole destiné à évaluer les effets des vidanges de chaînes d'étangs sur les cours d'eau. Cette étude, très originale dans sa conception, intègre deux niveaux d'approche de cette question : l'une à l'échelle du point d'arrivée de la chaîne d'étangs et l'autre, plus large, à l'échelle du cours d'eau grâce à la mise en oeuvre de 6 stations de mesure en milieu lotique (cours d'eau) et de 2 en milieu lentique (l'étang). Elle a été menée durant un an (d'octobre 2020 à septembre 2021) sur le bassin versant de l'Yoson afin de prendre en compte l'intégralité du cycle annuel de vidange-remplissage de l'étang.

Les résultats confirment que le protocole proposé est cohérent et efficace pour l'objectif recherché aussi bien en terme d'analyse temporelle que spatiale.

Une réunion de restitution destinée aux acteurs du territoire a été organisée le 10 décembre 2021 et a réuni une vingtaine de personnes. Une version de synthèse des conclusions principales de cette étude est en cours de rédaction et sera prochainement disponible.

Elles sont arrivées : les nouvelles fiches pour le cahier du pisciculteur !



Le Cahier du Pisciculteur-Gérer son étang, initialement développé grâce au support financier de la Région Centre-Val de Loire en 2016, et présenté sous forme de classeur composé de 11 fiches a été conçu par des professionnels pour vous accompagner au quotidien dans la gestion de votre étang. Il se veut simple, pragmatique et concis. Voici la liste des thèmes développés dans les 11 premières fiches : alimentation des poissons, empoisonnement, qualité de l'eau, lutte contre le cormoran, protection passive contre la prédation, jussie, écrevisse de Louisiane, végétation aquatique, us et coutumes, recettes et dessaisonalisation.

Dans le cadre d'une des actions du Cap pisciculture 2019-2023, et toujours avec le soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire, il est prévu que son contenu s'enrichisse de **nouvelles fiches**. C'est désormais chose

faite avec 7 nouvelles fiches sur les thématiques suivantes : l'agrément Zoo Sanitaire, les maladies réglementées des poissons d'étang, l'étang, élever des 4 semaines, les espèces piscicoles des étangs, le ragondin et les espèces piscicoles exotiques envahissantes des étangs.

Pour rappel ce classeur est inclus dans l'adhésion annuelle à la FAREC mais peut également être obtenu sans adhésion au prix de 60€. Si vous souhaitez compléter votre classeur, il est possible de passer récupérer vos nouvelles fiches au bureau de la FAREC à Mézières-en-Brenne. Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de venir les chercher nous les diffuserons lors des prochains événements de la filière (AG, réunions techniques etc...). Il sera également possible de vous les envoyer par courrier (frais de port à votre charge). Pour plus d'informations : farec@orange.fr ou **02 54 37 19 93**

De nouveaux outils de promotion !

Afin de faire connaître notre filière et notre activité au grand public, nous développons régulièrement des outils de communications.

Un jeu de 7 marque-pages dédié aux principales espèces piscicoles vient d'être finalisé.

Il sera diffusé lors des prochaines manifestations.



Journée technique autour de la transformation du poisson d'étang



Des journées techniques sont régulièrement organisées dans le cadre du Cap pisciculture. Pour mémoire, ce type d'évènement s'intéresse à une thématique spécifique et l'aborde au travers d'une **visite de terrain et d'échanges entre acteurs**. En dépit du Covid, deux réunions techniques ont pu être organisées en 2021 (la seconde faisant l'objet d'un article spécifique page suivante). Ainsi, le 19 octobre 2021, dix participants se sont retrouvés pour aborder le sujet de la transformation du poisson d'étang.

La journée a débuté par une visite du site de production de "**la Bourriche aux Appétits**" près de Blois. Cette entreprise familiale de pêcheurs de Loire, vient de créer un atelier de transformation pour valoriser le poisson de Loire et d'eau douce (activité auparavant sous-traitée). Sa production est uniquement dédiée aux produits apertisés en pots en verre (rillettes, terrines...). Cette installation très récemment finalisée fait appel à des procédés semi-automatisés et permet d'assurer une production maîtrisée et flexible. L'entreprise complète son activité par la transformation de viande et de gibier.

Dans l'après-midi, rendez-vous avait été pris à Contres avec **Food Val de Loire**. Il s'agit d'un dispositif de génération d'activités innovantes et de structuration de filières, dans le secteur de l'agroalimentaire sur le territoire de la région Centre-Val de Loire. Des interventions d'entreprises innovantes dans les procédés de transformation, y compris de produits à base de poissons, ont ainsi pu avoir lieu et ont été suivi d'intéressants échanges autour des technologies innovantes de la transformation.

Pour en savoir plus :

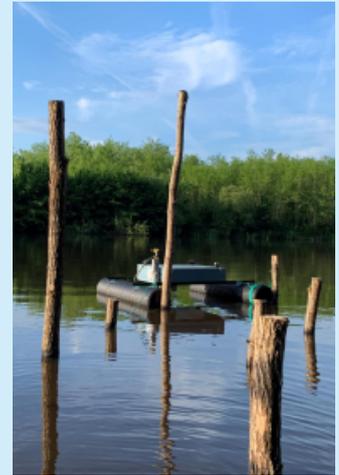
www.bourriche.fr

www.val2c.fr/grands-projets/food-val-de-loire/

Un prototype d'effaroucheur autonome du cormoran

Il s'agit de la seconde thématique technique (et toujours au coeur des préoccupations des producteurs!) abordée au cours de l'année 2021 : l'effarouchement du grand cormoran. Au cours de l'année 2020, un groupe d'étudiants de l'école d'ingénieurs JUNIA-HEI, basée à Châteauroux, a développé, dans le cadre d'un projet technique et sous la houlette de leur référente Cathy Luchini, un prototype d'un système autonome d'effarouchement du cormoran.

Il s'agit d'un système combinant 3 types d'effarouchements : sonore, lumineux et par le mouvement (grâce à la projection d'eau par une pompe) couplés à une application sur smartphone. Son originalité se base sur une mise en oeuvre aléatoire (alternance et combinaison) de ces moyens afin d'éviter une accoutumance de l'oiseau (ce qui s'observe en général avec les systèmes actuellement utilisés).



Une fois ce prototype développé et fonctionnel, une phase d'élaboration d'un protocole et de mise en oeuvre d'un test a pu être réalisée à la FAREC grâce au recrutement d'un stagiaire de la Licence Professionnelle Métier de la protection et de la gestion de l'environnement Parcours Gestion de l'Eau et Développement de ses Territoires (formation dispensée à Chateauroux). Entre mai et juin, Florestan CAMOES a ainsi pu tester le système sur deux étangs : l'un en Brenne et l'autre en Sologne et présenter son étude et ses résultats

au cours d'une journée technique en Brenne, le 6 juillet 2021. Cette rencontre a réuni 15 personnes pour une démonstration du système.

Bien que la période du test n'ait pas été la plus propice, les oiseaux étant moins présents sur les étangs que lors de la période automnale, les résultats sont intéressants. Ce prototype s'est en effet avéré assez efficace. Un certain nombre de pistes d'amélioration ont également pu être identifiées lors des tests (notamment sur l'aspect autonomie) et ont été transmises à un nouveau groupe d'étudiants ingénieurs qui travaillent actuellement au développement d'un prototype optimisé qui devrait être finalisé pour le mois de juin.

Arrivée d'une nouvelle animatrice à la FAREC



Nous souhaitons la bienvenue à **Bérangère Bourdon** qui a

rejoint la FAREC début janvier, en tant qu'animatrice-chargée de mission. Originaire du Berry, elle a une formation d'Ingénieure des Techniques Agricoles. Après 14 années passées aux Ets Villemont, elle a décidé de changer d'orientation professionnelle pour nous rejoindre ! Cathy est toujours présente mais avec un temps de travail réduit.

Point sur les aides aux investissements du CAP filière

Dans le cadre du CAP pisciculture, deux fiches actions ont été mises en place pour aider à la modernisation de la filière piscicole. L'une concerne des **investissements liés à la production piscicole** (exemple : matériel de pêche, matériel pour l'alimentation des poissons, protection contre les espèces invasives...), l'autre concerne la **création de bassins**. Les aides prévues représentent 30 % de l'investissement.

Un projet doit présenter un investissement minimum de 4 000 € et plafonné à 40 000 €. Il est possible de réaliser 2 projets sur les 4 ans du CAP, un inférieur à 10 000 € et un supérieur à 10 000 €.

Depuis le lancement du CAP filière en 2019, **16 dossiers d'investissements** ont été réalisés auprès de la région :

- 6 dossiers sur des projets < 10 000 €
- 10 dossiers sur des projets > 10 000 €

Soit un total d'investissements de 335 000 €, pour une **aide totale de la région de 90 000 €**, soit 48 % de l'enveloppe allouée pour les 4 années de CAP filière.

Reste également disponible 90% de l'enveloppe allouée aux investissements types bassins (soit 80 000 €), un seul projet ayant été réalisé.

Si vous avez un projet d'investissement, n'hésitez pas à nous contacter : farec@orange.fr ou 02 54 37 19 93

La pisciculture dans les étangs de Brenne classée à l'inventaire National du Patrimoine de l'UNESCO.



Suite à un important travail de coordination, de collecte d'informations et de rédaction, le syndicat des Exploitants piscicoles de la Brenne (SEPB), dont il faut saluer la persévérance et l'engagement, a obtenu, en cette toute fin d'année 2021, le classement des "savoirs, savoir-faire et pratiques sociales liées à la pisciculture dans les étangs de la Brenne" à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, **une belle reconnaissance pour la pisciculture de notre région !**

Ce classement reconnaît l'importance de la pisciculture en Brenne, en souligne le rôle sociétal, économique et culturel via le maintien de pratiques ancestrales. Son objectif est de sensibiliser et de faire connaître aux plus larges publics les savoirs, savoir-faire et pratiques sociales de l'activité piscicole, de renforcer la reconnaissance de ses détenteurs et de ses praticiens, et d'améliorer ses conditions d'exercice, de transmission et de sauvegarde.

Retrouvez la publication sur : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-Patrimoine-culturel-immateriel>



Cette information a largement été relayée par les médias : article dans la [Nouvelle République](#), reportages sur [France 3](#) et [BIP TV](#).



Visites de pêches à destination du Grand Public

La FAREC a organisé et animé deux visites de pêches d'étang à destination du Grand Public, les 4 et 7 décembre 2021. Cette **action touristique de découverte** a été relayée par Destination Brenne qui assurait également la gestion des inscriptions.

A travers une visite commentée d'une pêche chez des propriétaires privés qui ouvraient leur porte pour cette action, les personnes intéressées ont pu découvrir l'activité piscicole en étang. La visite s'est terminée par une dégustation, l'occasion de faire connaître (et apprécier!) le poisson d'étang.

Cette offre, proposée pour la seconde fois depuis 2016 rencontre un véritable succès car elle répond à une demande récurrente du grand public lors des pêches. Il est envisagé de reconduire de type d'action pour les prochaines saisons.

Consultation Publique : Espèces Exotiques Envahissantes

Le ragondin, l'écrevisse de Louisiane ou encore la jussie sont des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) particulièrement répandues et malheureusement préjudiciables aux étangs.

Un projet de plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes a été mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Vous pouvez le consulter et donner votre avis jusqu'au **04/02/2022** : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet->

Les dates à retenir

7 février 2022 : prochaine date limite de remise des dossiers de demande de subvention pour l'action du Cap relative aux investissements productifs. A noter également la date suivante : 10 mars 2022

Du 26 février au 6 mars 2022 : Salon International de l'Agriculture